



COMMUNIQUE DE LA FNC

TELECHARGEMENT DE L'APPLICATION CHASSADAPT

Monsieur le Président

Très peu de chasseurs ont à ce jour téléchargé l'application ChassAdapt. Cela est préjudiciable à notre discours sur la gestion adaptative et sur l'application développée notamment dans la perspective de la dérogation Oie en Février 2019.

Il est donc nécessaire que vous « battiez le rappel » auprès de vos chasseurs pour qu'ils la téléchargent, même si par la suite ils ne l'utiliseront en pratique que peu ou pas du tout.

En effet, nous sommes conscients que la liste des espèces actuellement dans ChassAdapt est très réduite du fait du caractère expérimental de l'application cette année et que cela freine beaucoup de chasseurs, mais dans nos discussions avec le Ministère dans le cadre de la réforme de la chasse et de la gestion adaptative, l'indicateur du nombre de chasseurs « abonnés » à ChassAdapt est absolument primordial. Il faut qu'un maximum de chasseurs l'aient téléchargée et y aient créé leur compte.

Cela est tout particulièrement important pour les chasseurs de gibier d'eau.

Comptant vivement sur votre initiative.

Bien cordialement,



Willy Schraen

Président

Fédération Nationale des
Chasseurs

Association agréée au titre de
la protection de
l'environnement

13, rue du Général Leclerc -
92136 Issy les Moulineaux
Cedex

Tél. 01 41 09 65 10 - Fax 01 41
09 65 19 -

[Facebook](#) | [Twitter](#) |

www.chasseurdefrance.com

Pour télécharger l'application Chassadapt sur votre smartphone:

- 1- Ouvrez l'icône « Play Store » de votre téléphone
- 2- Taper « Chassadapt » dans la barre de recherche Google située tout en haut
- 3- Cliquer sur l'icône « Installer »
- 4- Créez votre compte et laissez vous guider par l'application